



Nîmes, le 13 mai 2014

Faire mieux en 2014 qu'en 2013

C'est possible !!!

Notre Syndicat a été reçu lundi 5 mai dans les bureaux du Conseil Général par le Président PISSAS, pour faire le point sur la situation du SDIS, l'actualité, nos demandes et notre entière implication sur les sujets structurants de notre organisation départementale.

Nous avons échangé sur les points suivants :

- **L'embauche**, pour aller au terme des engagements de chacun sur le protocole d'accord que nous avons signé avec lui.
Le Président nous a confirmé que tout serait fait pour épuiser la liste des 20 personnes restant sur la liste et envisager, si les finances du SDIS le permettent, des embauches supplémentaires.
Fidèles à notre ligne de conduite, nous ne vendrons pas du sable dans le Sahara mais continuerons à travailler sans relâche pour que le nombre de SPP et des PATS reste constant. Nous lui avons suggérés qu'une FIA en septembre pourrait être judicieuse. En effet, l'opportunité de former les personnels du SDIS 11 à cette période permettrait de financer en quasi totalité la formation de nos sapeurs pompiers gardois et réduire ainsi nos frais de formations.
- Mettre, à l'avenir, la priorité sur « l'opérationnel » puisqu'il s'agit d'être vigilants sur les dépenses. Pour ce faire, nous avons déjà soumis des idées d'économie qui nous l'espérons, ont trouvées une oreille attentive.
- Concernant les heures supplémentaires prônées par certains, le Président a dénoncé une mesure contraire à l'embauche et qui, représentant une enveloppe d'un million d'euros, plomberait le budget du SDIS 30 ; difficile pour notre Syndicat d'aller à l'encontre de cette argumentation.

Sans pour autant relâcher notre vigilance, nous souhaitons évidemment que ces rapports francs, sincères et responsables puissent continuer à aboutir à un véritable partenariat. Nous espérons dans les prochaines semaines, pouvoir vous informer de très grandes avancées sur de nombreux sujets comme la revalorisation des primes de responsabilités pour tous les agents (en cours de négociation avec la direction) ; pour exemple, l'augmentation de la prime de responsabilité des adjudants de 13 % à 16%.

Tous les sujets évoqués lors de cet entretien avec le Président nous tiennent à cœur et nous espérons qu'à force de propositions argumentées, nous trouverons une issue favorable.

La Coordination